

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME  
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59  
Direction Attractivité Economie Emploi  
- Urbanisme opérationnel  
A.Morel - AM  
N° 2018-D-299

## **DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

### **ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE DANS L'ANCIEN A RENOVER DISPOSITIF "PASS ACCESSION"**

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION du GRAND ANGOULEME,

- VU, le code général des collectivités territoriales,
- VU, la délibération n°36 du 19 janvier 2017 portant délégation d'attributions du conseil au Président modifiée,
- VU, l'arrêté n° 63 du 11 juillet 2018 de Monsieur le Président subdéléguant à Monsieur Roland VEAUX, en sa qualité de Vice-Président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus-visée.
- VU, la délibération n°222 du conseil communautaire du 28 juin 2018 relative à un dispositif d'aide à l'accession sociale à la propriété dans le parc ancien à rénover sur les 38 communes,

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** - Est approuvée l'attribution de subventions pour les dossiers d'acquisition de logement dans le cadre du dispositif d'aide à l'accession sociale à la propriété dans l'ancien à rénover (« Pass Accession »).

**Article 2** - Une subvention est attribuée au bénéficiaire listé dans l'annexe jointe pour un montant de 7 000 €. Elle est versée à l'acquéreur sur présentation de la copie de l'acte authentique mentionnant la clause anti-spéculative.

**Article 3** - La dépense est inscrite au budget principal - article 20 422.

**Article 4** - Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le 27 juillet 2018

Certifié exécutoire  
Reçu en préfecture,  
Le **30/07/2018**  
Publié ou notifié,  
Le **30/07/2018**

Annexe

<b>Nom de l'acquéreur</b>	<b>Adresse du bien acquis</b>	<b>Participation GrandAngoulême Montant</b>
M. et Mme Christian BALTAG	7 avenue des Sablons 16400 LA COURONNE	7 000,00 €
<b>TOTAL</b>		7 000,00 €